

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire

Herausgeber: Comité central de la Croix-Rouge

Band: 23 (1915)

Heft: 3

Artikel: La société française de secours aux blessés militaires (Croix-Rouge française) depuis le début de la guerre

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-548939>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

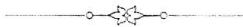
En suite de la nouvelle demande qui fut faite à la section de la Croix-Rouge, celle-ci eut sans retard une assemblée de son comité. M. le Dr de Marval, qui à cette occasion s'est dépensé sans compter, nous charge de vous aviser que la colonne de transport est, à l'heure actuelle, admise par les autorités militaires compétentes. Les frais seront pour $\frac{3}{4}$ supportés par la section de la Croix-Rouge du district de Neuchâtel et pour $\frac{1}{4}$ par la section du district de Boudry. Le budget pour 1915 a été fixé à 600 francs.

Pour ce qui concerne l'uniforme, nous devrons attendre la nouvelle tenue qui sortira au printemps courant. L'uniforme sera en gris-vert avec tunique à poches sur le devant et col rabattu, le passe-poil sera bleu et la casquette à visière plate.

Enfin, c'est avec un gros soupir de soulagement que nous avons le plaisir de vous annoncer ce résultat. Tous les sameditains déçus, lors de la mobilisation au mois d'août, seront cette fois certains, s'ils font partie de la colonne, qu'ils ne seront pas laissés de côté.

M. le Dr capitaine Schinz, qui est chargé du commandement de notre colonne, nous avisera prochainement pour la reprise des exercices interrompus pendant les fêtes de fin d'année. Ce qui sera fait par la suite n'est plus de notre compétence ni dans notre rôle, car le travail de votre comité est terminé. Le commandant de la colonne aura seul le droit des décisions qui seront prises à l'avenir.

FRITZ BLASER,
Président de la section de Neuchâtel.



La Société française de secours aux blessés militaires (Croix-Rouge française) depuis le début de la guerre

Le 4 décembre 1914 s'est ouvert à Clermont-sur-Oise le nouvel hôpital de 150 lits que la Société française de secours aux blessés militaires vient de créer, à la demande du Service de santé militaire, pour les contagieux.

Cette formation porte à 771 le nombre des hôpitaux auxiliaires dont la Société assure actuellement le fonctionnement. Dans quelques jours ce chiffre s'accroîtra de deux nouvelles unités; l'hôpital offert par la Société au Roi des Belges, hôpital appelé « Hôpital Elisabeth » du nom de la gracieuse souveraine qui a daigné accepter d'en être la marraine, et le « Mont des Oiseaux », transformé en hôpital auxiliaire pour les officiers blessés.

A côté de ces 771 hôpitaux, il convient de faire figurer 93 postes de secours,

établis dans le 6^e et plus particulièrement dans le 20^e corps, qui, une fois la guerre déclarée, se sont transformés sous la pression des événements en autant de petites formations sanitaires. Au cours des combats, les ambulances divisionnaires ont trouvé là des lits préparés à l'avance, du linge de rechange, des sections de brancardiers, des soins souvent éclairés, toujours empressés et ingénieux, donnés par la population féminine de la frontière, formée dès le temps de paix à cette mission d'assistance et qui, la guerre venue, s'est levée avec un même élan de charité; en un mot « tous les avantages, toute la supériorité de l'organisation sur le désordre de l'improvisation ».

On peut évaluer à 1500 les lits créés par ces 93 postes de secours et à près

de 12,000 le nombre des soldats qui y ont été transportés et soignés.

A quoi il faut encore ajouter les repas, les distributions de boissons chaudes, les petits pansements prodigués aux éclopés qui, pendant les courtes haltes de marche, accouraient vers ces refuges, signalés par le drapeau de la Croix-Rouge, pour y demander un peu d'aide et de réconfort.

En résumé: 771 hôpitaux, 93 postes de secours, 56,579 lits, 83 infirmeries de gare, 35 cantines de gare, tel est le bilan des efforts actuellement réalisés par la Société française de secours aux blessés militaires dans ses 491 comités pour l'accomplissement de sa mission d'assistance.

7000 infirmières assurent cette mission dans les hôpitaux de la Société, 600 autres sont à la disposition du Service de santé dans les hôpitaux militaires. Deux sont mortes de la fièvre typhoïde à l'hôpital de Pau; 6, dont 4 religieuses, ont été tuées à Reims au moment du bombardement; 2 autres ont été citées à l'ordre du jour de l'armée de Verdun. Faut-il rappeler que pendant ce temps nos infirmières continuent à soigner nos blessés au Maroc dans les hôpitaux d'Oujda, de Guercif et de Fez?

Bien que la Société ne soit pas chargée du Service des évacuations, lequel incombe au Service de santé, 32 transports automobiles et 7 voitures à chevaux, aménagés par ses soins pour le transport des blessés couchés, concourent à assurer ce service à Amiens, Creil, Chantilly, Clermont-sur-Oise, Furnes, Paris, Reims, Villers-Cotteret.

Si nous passons aux dons, nous pouvons dire qu'il n'est pas de jours que des

envois considérables: lingerie, lainage, réconfortants, ne partent des dépôts de la Société pour ses hôpitaux, pour ceux de l'armée, pour les ambulances de corps, pour les tranchées. A Paris seulement, il est sorti à ce jour de sa lingerie 100,645 objets: draps, chaussettes, vareuses, etc. Ces chiffres devraient être plus que triplés, si on voulait y comprendre les dons faits par nos Comités de province.

Notons, enfin, à titre d'indication, la « Commission des secours », qui, sous la direction du général Vieillard, donne des subventions, des vêtements, des appareils prothétiques aux soldats réformés ou en congés de convalescence et un « Service de renseignements », concernant les prisonniers et les blessés.

Tel est, rapidement résumé, le tableau de l'activité de la Société française de secours aux blessés militaires pendant les 5 premiers mois de la guerre.

Pour soutenir cet effort la Société a dépensé à ce jour une somme de 8 millions 520,000 francs qui se décompose ainsi:

Hôpitaux, journées d'hospitalisation, matériel, médicaments et paupérisations	6,840,000
Infirmeries de gare	980,000
Postes de secours	93,000
Cantines	77,000
Automobiles aménagées pour blessés, construction et entretien	105,000
Dons aux hôpitaux, aux ambulances militaires et sur le front	485,000
Total	8,520,000

